



PROCÈS-VERBAL DU CONSEIL D'ÉTABLISSEMENT

11 décembre 2017



PRÉSENCES :

PARENTS : Sébastien Boulanger (Président), Sylvain Richard, Pierre Myre, Marie Parent, Mélanie Fortier, Myriam Boivin.

Direction : Marie-France Guy

PRÉSENCES

PERSONNEL : Chantal Jolicoeur, Carole Lessard, Louis-Philippe Gagnon, Chantal Turgeon, Philippe Talbot, Véronique Blais, Richard Audy

Substitut : Marie-Douce Bergeron, Marie-Claude Lacasse.

ABSENTS: Roxanne Lanoix

1 Ouverture de la réunion

Ouverture de la réunion à 19h00.

2 Lecture et adoption de l'ordre du jour

Ajout d'un point au niveau des sorties scolaires

Proposé par Chantal Jolicoeur, secondé par Marie Parent.

3 Lecture et adoption du procès-verbal de la dernière réunion du 30 Octobre 2017.

Retiré : Point 8 concernant la nomination d'un nouveau président. Quelques corrections au niveau grammatical (copie avant correction).

Proposé par Richard Audy, secondé par Chantal Turgeon

4 Suivi au procès-verbal

Rien à ajouter.

5 Parole au public

Aucun public.

6 Mot du président

Rien à mentionner.

7 Mot du directeur :

7.1 Budget

Explication du budget 2017-2018 par Marie-France Guy. Remise des documents *ANNÉE BUDGÉTAIRE 2017-2018* et *Répartition selon les Mesures reçues à DESRANLEAU*.

- Revenus et dépenses :
 - Différence avec l'année 2016-2017. On a plus de revenus au total, car nous recevons, dans la catégorie 19 (point 3 dans document budget) un montant plus élevé dans les mesures. Cela nous permet de dégager des montants dans le budget que l'on peut réinjecter ailleurs.
- L'année 2016-2017 a terminé avec un surplus de 18,234\$ qui est non récupérable.
 - Les gens autour de la table expriment leur mécontentement.
- Différence cette année, les journées de maladie sont maintenant centralisées.
- Explication d'un vase communicant, par Marie-France Guy, pour certains montants.
- Ressource :
 - Nous avons les mêmes ressources que l'an passé avec une classe de plus.
- Activités d'enseignement et de formation :
 - Éducation préscolaire :
 - Masse salariale décentralisée :
 - Nous assumons les 5 premiers jours pour les congés de maladie pour les techniciens en éducation spécialisée, mais nous n'avons plus à assumer les congés de maladie des enseignants, ils sont maintenant centralisés.
 - Fonctionnement : Permet une augmentation des dépenses.
 - Enseignement primaire :
 - Montant pour la masse salariale décentralisée est enlevé.
 - 2,500\$ a été mis dans la catégorie salaire pour couvrir les montants qui peuvent s'ajouter (engagement où le montant dépasse celui accordé avec les mesures de soutien).
 - Augmentation du budget de fonctionnement.
- Activités de soutien à l'enseignement et à la formation
 - Direction et soutien des écoles primaires
 - Le montant est un peu plus élevé que l'an dernier pour prévoir des ressources lors de périodes plus occupées comme la rentrée.
Exemple : une personne pour entrer des données pour aider.
 - Imprimerie et reprographie d'enseignement
 - Un montant un peu plus élevé pour prévoir la classe de plus et les autres besoins.
 - Psychoéducation et éducation spécialisée
 - Le montant est moindre, car on utilise les montants des mesures.
 - Encadrement et surveillance d'élèves
 - Montant plus élevé pour faire plus de prévention et avoir des moyens pour faire en sorte que ça aille mieux sur l'heure du midi.
 - Orthopédagogie et francisation
 - Le montant a été mis dans les mesures dédiées.
- Activités relatives aux biens meubles et immeubles.
 - Entretien ménager
 - Augmentation pour ajout de ressources temporaires au besoin. En comparaison, nous étions très conservateur vis-à-vis les autres écoles.

-
- Mesure dédiées, protégées, conventionnées et allocations évolutives à risques
 - Tout ce qui est dans la catégorie 19, si ce n'est pas dépensé, on le perd.
 - Partir du bon pied
 - 10,872\$ pour une TES au préscolaire.
 - 7,221\$ ajout au primaire, 1^{ère}, 4^{ième} à 6^{ième} année qui est le fameux coup de pouce.
 - 27,775\$ pour le primaire 1^{ière} à 4^{ième}.
 - Aide individualisée
 - Pour la même ressource que le coup de pouce.
 - Prévention de la violence
 - 3 volumes ont déjà été achetés sur la gestion du comportement.
 - Initiatives des établissements
 - Ajout d'une TES.
 - Comité sur la gestion du comportement pour réviser le code de vie.
 - Livres de bibliothèque
 - Une représentante de la commission scolaire est venue faire l'état de la bibliothèque. Des livres sont à renouveler. Le comité et l'équipe école seront rencontrés en consultation.
- Autofinancé
 - Projet Formation cour d'école
 - Marie-Josée Talbot, psychoéducatrice, viendra donner une formation gratuitement (4 fois deux heures) pour les surveillants et éducateurs en SDG (avec psychoéducatrice et directrice).

Proposé par Richard Audy, secondé par Sylvain Richard

7.2 Mesure de soutien :

7.2.1 Présentation incluse dans celle du budget.

8 Mot du délégué au Comité de parents (Pierre Myre)

- Le nouveau DG a été nommé au Conseil, Christian Provencher.
- Au comité de parents, ils ont vu le PEVR
- Consultation avec le protecteur de l'élève pour répondre à certaines questions.
- Suivi sur la taxation uniformisée.

9 Compte-rendu de la vie à l'école :

Rien à ajouter.

10 Rapport des sous-comités :

10.1 **Santé Globale :**
Rien de particulier

10.2 **Service de garde**
Rien de particulier

10.3 **Fondation :**

- Vernissage, Sébastien remercie tous les intervenants. Année record de commande et levée de fonds. L'enseignante qui s'occupe du vernissage prend sa retraite et des démarches sont déjà entreprises pour trouver un successeur.
- Merci spécial à Philippe. Pour les sapins, plus de 1500\$ ont été amassés. Une belle réussite.
- Défi Desranleau, le président d'honneur sera Yan Calvert.

11 Autres affaires

- Sortie scolaire
 - Question concernant le transport des petits dans les voitures des parents bénévoles et les sièges d'auto.
 - Réponse : La réglementation de la SAAQ est la règle à suivre.

12 Prochaine réunion

12 Février 2018 à 19hrs.

13 Levée de l'assemblée

À 20:25 hrs, levée de l'assemblée.

Proposé par Chantal Turgeon, Secondé par Philippe Talbot.

Sylvain Richard, secrétaire